

L'affaire du voile intégral qui divise le Québec



<http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2015/03/02/31003-20150302ARTFIG00253-l-affaire-du-voile-integral-qui-divise-le-quebec.php>



Crédits photo: Sebastien SORANO/Le Figaro

FIGAROVOX/CHRONIQUE - La cour fédérale canadienne vient de donner raison à une immigrante pakistanaise qui a refusé d'enlever son voile intégral au moment de prêter son serment de citoyenneté. Matthieu Bock-côté s'interroge sur la notion d'intégrisme dans nos sociétés universalistes.

Mathieu Bock-Côté est sociologue (Ph.D). Il est chargé de cours à HEC Montréal et chroniqueur au Journal de Montréal ainsi qu'à la radio de Radio-Canada. Il est l'auteur de plusieurs livres, parmi lesquels «Exercices politiques» (VLB, 2013), «Fin de cycle: aux origines du malaise politique québécois» (Boréal, 2012) et «La dénationalisation tranquille: mémoire, identité et multiculturalisme dans le Québec post-référendaire» (Boréal, 2007).

En 2011, le gouvernement fédéral canadien adoptait un règlement pour obliger les immigrants à montrer leur visage au moment de prêter leur serment de citoyenneté. La directive semblait aller de soi. Elle fut pourtant contestée par Zunera Ishaq, une immigrante d'origine pakistanaise qui refuse de soulever son niqab au moment de prêter serment et qui accuse Ottawa de brimer ses droits fondamentaux.

En 2011, le gouvernement fédéral canadien adoptait un règlement pour obliger les immigrants à montrer leur visage au moment de prêter leur serment de citoyenneté.

À la mi-février, la Cour fédérale lui a donné raison. Un tel règlement serait discriminatoire. Sa liberté religieuse serait heurtée. Le gouvernement canadien portera le cas devant la Cour suprême, le plus haut tribunal du pays, en espérant prouver la validité de son

règlement, ce qui confirme, encore une fois le déclassement de la souveraineté parlementaire par le gouvernement des juges -ce qu'on appelle la judiciarisation du politique.

L'idéologie multiculturaliste se déploie à la manière d'un fondamentalisme des droits de l'homme qui nie la culture commune. On assiste à l'inversion du devoir d'intégration. Cette pakistanaise arrivée au Canada en 2008 pour rejoindre son mari qui la parrainait entend devenir citoyenne, mais à ses propres conditions. Elle ne manifeste aucune gratitude envers le pays qui l'accueille. C'est à lui de se transformer pour elle. C'est la logique des accommodements raisonnables.

L'idéologie multiculturaliste se déploie à la manière d'un fondamentalisme des droits de l'homme qui nie la culture commune. On assiste à l'inversion du devoir d'intégration.

Le combat de Zunera Ishaq est soutenu par un des grands partis d'opposition à Ottawa, le Parti libéral du Canada (PLC), défenseur de l'orthodoxie multiculturaliste canadienne. Le PLC définit le Canada strictement comme une association d'individus blindés dans leurs droits et considère chaque norme culturelle substantielle au cœur de la citoyenneté comme l'odieuse manifestation d'une tyrannie de la majorité à démonter urgemment. Le Nouveau parti démocratique, qui forme l'opposition officielle, a repris quelques jours plus tard cette position en dénonçant la stigmatisation des femmes musulmanes.

Cette querelle arrive au moment où, au Québec, le débat reprend autour de l'intégrisme religieux. Fin janvier, l'opinion publique s'inquiétait du cas de l'imam Hamza Chaoui, voulant établir un centre islamique à Montréal pour prêcher un discours radicalement hostile à la société d'accueil, maudissant sa culture, vomissant les femmes et les homosexuels. Comment faire comprendre à cet homme qu'il n'était pas le bienvenu?

Nos sociétés qui se veulent ouvertes à toutes les différences constatent-elles enfin que certaines identités sont incompatibles avec elles?

Il faut pourtant revenir sur cette notion d'intégrisme. Certes, elle témoigne de la recherche d'un vocabulaire délivré du lyrisme vivre-ensembliste. On cherche désormais à nommer l'inacceptable. Comment nommer certaines pratiques culturelles incompatibles avec les sociétés occidentales? Nos sociétés qui se veulent ouvertes à toutes les différences constatent-elles enfin que certaines identités sont incompatibles avec elles?

Mais ce terme sert aussi de masque. On dit intégrisme pour ne pas dire islamisme, tout comme on parle de radicalisation pour ne pas parler de fondamentalisme islamiste et des fous de Dieu pour ne pas nommer les fous d'Allah. Certes, toutes les religions peuvent connaître des dérives radicales. Mais dans le cas présent, la référence à l'intégrisme en général permet surtout de censurer les difficultés d'intégration de l'islam en particulier.

D'ailleurs, le système médiatique relativise cette question en l'accouplant à celle de l'islamophobie. En soi, l'arrivée massive de l'islam ne causerait aucun problème en Occident. Le seul problème serait celui des radicaux en tout genre refusant la diversité. L'intégrisme apparaît dès lors comme une tentation régressive entravant la modernité, tout comme l'islamophobie relèverait du repli identitaire et de la fermeture à l'autre.

Ce terme sert aussi de masque. On dit intégrisme pour ne pas dire islamisme, tout comme on parle de radicalisation pour ne pas parler de fondamentalisme islamiste et des fous de Dieu pour ne pas nommer les fous d'Allah.

On a certes raison de vouloir se tenir loin de l'hypothèse du choc des civilisations mais on aurait tort de croire qu'on peut dénier l'existence des cultures et des tensions qu'elles peuvent connaître lorsqu'elles cohabitent malgré elles. Ce qui ressort bien ici, c'est l'incapacité fondamentale des sociétés occidentales de circonscrire leur propre identité historique, et conséquemment, de reconnaître quelles cultures sont compatibles avec elles, et lesquelles ne le sont pas.

L'immigration contemporaine ne met plus seulement en mouvement des individus, mais des peuples et des cultures entendant souvent préserver une bonne distance avec la société d'accueil. Une part de ces populations n'entend pas s'y intégrer culturellement, une posture sacralisée par ceux qui répètent en boucle que la diversité est une richesse. Cela provoque un sentiment de dépossession chez les natifs qu'on présente désormais comme une communauté parmi d'autres.

Mais ce sentiment peine à s'exprimer car les sociétés occidentales ne se connaissent plus qu'à travers le seul langage de l'universalisme. Si les valeurs fondatrices de la modernité ont une prétention universaliste, elles ne distinguent pas entre elles les nations et n'épuisent pas l'héritage occidental. Ni la démocratie, ni les droits de l'homme ne sauraient définir, par exemple, ce qui est spécifique au Québec, à la France, au Danemark, à l'Italie. À moins de croire ces pays interchangeables?

L'universalisme radicalisé pousse à la déculturation et la désincarnation des nations, tant elles ne parviennent plus à se nommer.

Cet universalisme radicalisé pousse à la déculturation et la désincarnation des nations, tant elles ne parviennent plus à se nommer. Et lorsqu'elles entendent défendre leur identité, elles sont obligées de multiplier les contorsions théoriques et juridiques pour ne

«discriminer» personne. L'histoire est sacrifiée à la manière d'un héritage trop lourd et la culture, traitée comme un stock de préjugés arbitraires. On le voit avec l'immense difficulté entourant l'interdiction du voile et plus encore, du voile intégral, justifiée par de tortueuses raisons de sécurité, alors qu'on devrait simplement rappeler la vieille formule: à Rome, fais comme les Romains.

Comment redécouvrir le particularisme historique des peuples? La modernité libérale a cru possible la privatisation intégrale des mœurs et des identités. On constate aujourd'hui que la chose n'était paradoxalement possible que dans un contexte de ressemblance culturelle. Lorsque les mœurs sont trop contrastées, elles redeviennent politiques. Tel est le sens aujourd'hui de la question identitaire.

Avertissement de modération: *Nous vous rappelons que vos commentaires sont soumis à notre charte et qu'il n'est pas permis de tenir de propos violents, discriminatoires ou diffamatoires. Tous les commentaires contraires à cette charte seront retirés et leurs auteurs risquent de voir leur compte clos. Merci d'avance pour votre compréhension.*

La rédaction vous conseille :

Voile interdit à l'Opéra ... et dans les «territoires perdus de la République»?¹

IUT de Saint-Denis, prof renvoyé de Paris XIII: interdire le voile à l'université²

Fabrice Hadjadj: les djihadistes, le 11 janvier et l'Europe du vide³

Mathieu Bock-Côté

Liens:

- 1 <http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2014/10/21/31003-20141021ARTFIG00333-voile-interdit-a-l-opera-et-dans-les-territoires-perdus-de-la-republique.php>
- 2 <http://www.lefigaro.fr/vox/politique/2015/02/12/31001-20150212ARTFIG00103-iut-de-saint-denis-prof-renvoye-de-paris-xiii-interdire-le-voile-a-l-universite.php>
- 3 <http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2015/02/10/31003-20150210ARTFIG00397-fabrice-hadjadj-les-djihadistes-le-11-janvier-et-l-europe-du-vide.php>